

Inscription

M. Mme

Nom

Prénom

Fonction

Organisme

Adresse

.....

Code Postal Ville

Téléphone

E-mail

Je souhaite recevoir les informations du CAUE de la Gironde par e-mail.

- Je m'inscris à la journée**
(50€, buffet et supports pédagogiques compris)
- Je serai présent au buffet
- Je souhaite recevoir une attestation de présence

Réponse souhaitée avant le 7 novembre 2019

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne et de le retourner au CAUE de la Gironde (places limitées à 60 personnes) :

/ Par courriel : formation@cauegironde.com

/ Par courrier : 283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux

Je règle par :

chèque à l'ordre du CAUE de la Gironde mandat administratif

adresse où doit être envoyée la facture

nom du contact tél

Numéro d'agrément : 72 33 04465 33 Nos formations sont prises en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue (sous conditions). Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies ci-dessus sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE 33, si vous en avez fait la demande ci-dessus également. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à contact@cauegironde.com. (Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>)

Gironde
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux
Tel : 05 56 97 81 89
formation@cauegironde.com
www.cauegironde.com



C | CAS
PRATIQUES

14 novembre
2019

Bordeaux

9h - 17h

EAU ET URBANISME

TOUS CONCERNÉS !

**Formation réservée
aux élus et techniciens**

Gironde
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Eau et urbanisme, tous concernés !

Programme

Eau et urbanisme, tous concernés ! 14 novembre 2019

📅 Date

14 novembre 2019

📍 Lieu

siège CAUE Gironde
283 rue d'Ornano
33000 Bordeaux
Tram ligne A - arrêt Stade
Chaban Delmas

€ Tarif

50 € (supports
pédagogiques et
buffet compris)

🕒 Durée

1 journée

📄 Prérequis

notion sur les
documents de
planification urbaine

Objectif de la formation :

- / Prendre en compte le cycle de l'eau dans le développement urbain
- / Intégrer les zones humides dans un projet d'urbanisme
- / Valoriser des projets urbains par la gestion des eaux pluviales

Contenu de la formation :

Du projet de planification au projet opérationnel, l'eau doit être envisagée non comme une contrainte mais comme une ressource valorisant un site, une commune, un bassin versant. **Les solutions d'aménagement respectant le cheminement et la qualité de l'eau sont bien souvent issues d'un dialogue constructif** entre maître d'ouvrage, maître d'œuvre et responsables des autorisations d'urbanisme. Chacun d'eux interprète les règles d'urbanisme et imagine un type de projet. Cette journée propose d'identifier, à l'aide d'exemples et de témoignages, les marges de manœuvre de chacun selon les étapes du projet pour parvenir à un projet d'urbanisme de qualité.

Public concerné :

Elus, techniciens des services ADS (Application du Droits des Sols)

Méthode pédagogique :

Séance de formation en salle avec des exposés théoriques, des cas pratiques, des témoignages

Référents pédagogiques du CAUE :

Anne Delarche-Joli, ingénieure écologue
Sylvie Pauliet, conseillère en paysage
Claire Garnier, urbaniste-géographe

9 h 15

Accueil

9 h 30

/ CAUE, accompagner les projets d'urbanisme, points de vigilance

Anne Delarche-Joli, ingénieure écologue, CAUE de la Gironde
Claire Garnier, urbaniste-géographe, CAUE de la Gironde

10 h 30

/ Aménager l'eau, faire dialoguer les acteurs de l'eau et de l'urbanisme, retour sur 6 années d'expérimentation

Nathalie Briche, chef de service, Conseil départemental de la Gironde

11 h

/ Agence de l'eau Adour-Garonne, présentation du guide « Eau et Urbanisme—Retours d'expériences » et ses financements

Marie-Claire Domont, adjointe du directeur territorial et chef de service Eau Potable et Assainissement Garonne-Atlantique (33-47), Agence de l'eau Adour-Garonne

11 h 30

/ Intégrer la politique de l'eau dans la politique des sols et d'aménagement, exemple d'objectif et de dispositifs

Vincent Cadoret, chef de projet SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) Vallée de la Garonne, Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG)

12 h 30

Buffet déjeunatoire

14 h

/ Volet réglementaire : la loi sur l'eau et la nomenclature, la constitution d'un dossier, les étapes et les délais à respecter

Alexandre Martineau, adjoint au chef du service « Eau et Nature », DDTM de la Gironde

15 h

/ Intégration et gestion des eaux pluviales dans une zone d'activités économiques, exemple de Mazères (Gironde)

James Augier, architecte-urbaniste
Représentant de la Communauté de Communes Sud Gironde

16 h

/ Requalification d'une bastide avec gestion des eaux pluviales par infiltration et dés-imperméabilisation, exemple de Damazan (Lot-et-Garonne)

Michel Masset, maire de Damazan
Emmanuel Prieur, paysagiste-concepteur, bureau d'études Arcadie

17 h

Fin de la journée